

En projetant le film "Les bureaux de Dieu", Ciné Actuel proposait au public un débat avec l'équipe du centre de planification familiale du Centre hospitalier intercommunal Annemasse Bonneville (CHIAB).

Entre réalité et fiction, le film de Claire Simon retrace le quotidien d'un planning familial, évoquant la détresse des femmes et le travail des conseillères. Face à des inconnues, la réalisatrice avait besoin des visages célèbres de Nathalie Baye, Nicole Garcia, Isabelle Carré ou Béatrice Dalle, pour incarner l'écoute. Le but du film n'est pas d'encourager les femmes à subir des interruptions volontaires de grossesse (IVG) mais de montrer leurs angoisses en rappelant que la contraception et l'IVG sont reconues par la loi de 1975.

Ce que montre le film correspond au quotidien du centre de planification du CHIAB, accueillant des adolescentes qui viennent chercher de l'écoute, sans qu'on les juge. « Elles arrivent en cachette de leur famille, ou avec leur copain ou leur mère, se posent des questions sur la contraception, la pilule du lendemain ou encore l'avortement. Elles évoquent leurs oublis de pilule. Il y a aussi

Sensibilisation aux IVG au Ciné Actuel



L'équipe du centre de planification familiale du CHIAB : C.Vidonne et L.Rey, conseillères (à droite) accompagnées par C.Reignier, infirmière et les médecins gynécologues F.Chavrier et D.Vacelet.

des couples en difficulté, des trentenaires célibataires qui tombent enceintes au mauvais moment. Notre travail est d'aider ces femmes dont la contraception n'est pas toujours établie et qui se retrouvent enceintes. Il est dommage que cet entretien ne soit plus obligatoire pour les femmes majeures », regrette Laurence Rey, conseillère.

« 30 après les plannings familiaux, les IVG ne diminuent pas en France. Chaque an-

née, en Haute-Savoie, des centaines de femmes, venant de tout le département, et même de la région, se rendent au centre d'orthogénie pour pratiquer une IVG. Celui du CHIAB compte 500 interventions par an », déplorent les médecins F.Chavrier et D.Vacelet. « Ce chiffre stagne depuis 1975. » L'IVG peut être médicamenteuse (jusqu'à 5 semaines de grossesse) ou chirurgicale (14 semaines). Cependant le tabou persiste et le centre

d'orthogénie a pour mission d'atténuer le sentiment de culpabilité qu'éprouvent les femmes. « 200 000 IVG par an, en France, est forcément un échec de la contraception », ajoutent-ils. « Financés par le conseil régional et gratuits pour les mineurs, les centres de planification familiale montrent encore aujourd'hui toutes leur utilité. » Malgré la loi, le droit des femmes à disposer librement de leur corps reste un sujet d'actualité. R.V.